

Programme de formation n°12

Manipulation des extincteurs

Équipier de première intervention (EPI) — Sensibilisation au risque incendie

Durée : 8 heures (1 jour)

Modalités : Formation en présentiel exclusivement (inter ou intra-entreprise). Les mises en situation pratiques (gestes techniques, manipulations, évaluations certificatives) doivent se dérouler en présence physique du formateur et ne peuvent pas être délivrées à distance. Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques, d'études de cas et de mises en situation. 12 participants maximum.

Délai d'accès : Variable selon les sessions programmées et le mode de financement mobilisé (nous consulter — indicatif : de 15 jours à 2 mois).

⚠ Référence réglementaire : Formation dispensée dans le cadre des obligations générales de l'employeur en matière de sécurité incendie (articles R.4227-28 à R.4227-41 du Code du travail). Il n'existe pas de programme national imposé ni de certification officielle obligatoire pour cette formation : le contenu et la périodicité de recyclage sont adaptés aux risques de l'entreprise, conformément aux recommandations de l'INRS (renouvellement des exercices de manipulation entre 6 mois et 3 ans selon le niveau de risque).

Public visé

- ▶ Tout salarié
- ▶ Équipiers de première intervention (EPI) désignés par l'employeur

Prérequis

- ▶ Aucun prérequis

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- ▶ Comprendre les mécanismes de la combustion et les classes de feux
- ▶ Identifier les différents types d'extincteurs et leurs usages
- ▶ Connaître le cadre réglementaire de la sécurité incendie en entreprise
- ▶ Donner l'alerte et appliquer les consignes de sécurité incendie
- ▶ Manipuler un extincteur pour éteindre un début d'incendie en sécurité
- ▶ Participer à un exercice complet d'évacuation

Programme détaillé

Module 1 — Théorie du feu — 1h30

- ▶ Le triangle du feu et les mécanismes de la combustion
- ▶ Les classes de feu (A, B, C, D, F) et les agents extincteurs adaptés
- ▶ Comportement à adopter en cas de départ de feu, procédure d'alerte

Module 2 — Les moyens de lutte contre l'incendie — 1h30

- ▶ Les différents types d'extincteurs (eau, poudre, CO2...) et leurs usages

- ▶ Signalétique et implantation des extincteurs dans l'entreprise
- ▶ Rôle et missions de l'équipier de première intervention (EPI)

Module 3 — Réglementation et organisation de la sécurité incendie — 1h30

- ▶ Obligations de l'employeur, registre de sécurité, plan d'évacuation
- ▶ Rôle du chargé de sécurité incendie dans l'entreprise

Module 4 — Exercices pratiques d'extinction — 2h30

- ▶ Manipulation d'un extincteur sur feu réel ou générateur de flammes/simulateur écologique
- ▶ Mise en situation sur différentes classes de feu

Module 5 — Simulation d'évacuation complète — 1h

- ▶ Exercice d'évacuation grandeur réelle
- ▶ Débriefing et axes d'amélioration du dispositif de sécurité

Méthodes mobilisées

- ▶ Méthode affirmative : apports théoriques et démonstrations du formateur
- ▶ Méthode interrogative : échanges, questionnements, retours d'expérience des participants
- ▶ Méthode active et démonstrative : exercices pratiques, mises en situation, ateliers, études de cas réels
- ▶ Remise d'un support pédagogique numérique et/ou papier à chaque participant

Modalités d'évaluation

- ▶ Évaluation des besoins et du niveau en amont de la formation (questionnaire de positionnement)
- ▶ Évaluation formative en cours de formation : exercices, mises en situation, quiz
- ▶ Évaluation sommative en fin de formation : questionnaire ou mise en situation évaluative
- ▶ Questionnaire de satisfaction à chaud, complété par une évaluation à froid à 3 mois (non obligatoire, proposée sur base volontaire)
- ▶ Délivrance d'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis

Moyens techniques et pédagogiques

- ▶ Salle de formation équipée (vidéoprojecteur, paperboard, connexion internet)
- ▶ Supports pédagogiques remis à chaque participant
- ▶ Études de cas, exercices pratiques et mises en situation adaptés au secteur d'activité des participants
- ▶ Évaluation à froid à 3 mois proposée sur base volontaire (non obligatoire), afin de mesurer les effets de la formation dans la pratique professionnelle

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Sanction de la formation

Attestation de fin de formation et attestation de compétences remises à chaque participant à l'issue de l'action.